

BUREAU D'AUDIENCE PUBLIQUE EN ENVIRONNEMENT, 29 mai 2017**Une voie de contournement ferroviaire pour Lac-Mégantic !**

Dans ce mémoire, je vais vous présenter mon point de vue en deux temps, le premier d'un point de vue de citoyenne de Lac-Mégantic, secteur Fatima, et le deuxième d'un point de vue social.

Le 10 mai 2016 un grand projet est devenu réalité. Après plusieurs années dans la région de Québec, je revenais m'installer dans ma région natale, près des miens. C'est devant le notaire que je concrétisais ce projet en devenant propriétaire d'une magnifique maison à la limite de la ville de Lac-Mégantic et de la municipalité de Frontenac. Une journée de bonheur. Le soir même, en tant que citoyenne, j'assistais à la présentation de la Ville et de la firme d'ingénieur du projet de voie de contournement ferroviaire, et j'apprenais que le tracé privilégié sera celui qui passera à moins d'un kilomètre de mon chez-moi ! Horreur !

Quelques mois plus tôt, dans mon processus de recherche de maisons, je croyais avoir trouvé l'endroit parfait pour ma famille, dans le secteur Agnès. Mais la proximité du passage du train m'a fait changé d'idée. Ce n'est pas ce que je voulais pour ma tranquillité, ma sécurité, mon chez moi. J'ai donc fait le choix de continuer mes recherches et de trouver LA maison.

Je n'ai pas choisi de m'installer près d'un chemin de fer. Les gens qui habitent près de la voie ferrée actuelle, eux, ont fait ce choix. En pleine connaissance de la situation, ils ont fait un choix, personne ne leur a imposé.

Vous ne pouvez pas imposer le passage du train à des gens qui ont choisi de s'en éloigner, qui ont fait le choix d'un environnement paisible, sous prétexte que ça dérange quelques citoyens. C'est pour moi complètement inadmissible ! C'est plus fort que moi, je dois penser à tous ces gens qui vivent près des chemins de fer ailleurs en Estrie, dans notre province, ou au pays. Ils ne sont pas moins importants que nous... À nous, résidents de Nantes, Lac-Mégantic, Frontenac qui seront maintenant dans le corridor du nouveau tracé. Nos vies, nos peurs et nos angoisses sont aussi importantes....

Une voie de contournement suite à la tragédie du 6 juillet 2013 afin d'offrir un sommeil paisible aux personnes touchées par ce drame ? C'est utopique ! Le déplacement du chemin de fer ne remplacera aucune des vies perdues, ne fera pas en sorte que le sommeil de certains sera enfin plus profond, que la peur disparaîtra...

Le 9 juin 2010, mes enfants, alors âgés de 8 et 10 ans ont perdu leur père dans un accident de moto. Un drame pour mon cœur de mère dont je ne me remettrai probablement jamais... Les premiers jours, les premières semaines, les premiers mois, dès que nous entendions le bruit d'une moto, que nous en croisions une sur la route, que nous voyions des images à la télé, notre cœur et notre respiration s'emballaient. Avec le temps, nous avons appris, nous avons accepté, nous avons évolué. Ça fait partie de toutes les grandes étapes du deuil. De demander à ce que les motos soient bannies des routes n'aurait rien changé à notre mal, à notre perte.

Je pense souvent aux familles de militaires qui ont fait partie de ma vie pendant des années. Les pertes humaines dans les Forces Armées Canadiennes sont nombreuses, trop nombreuses. Mais ces conjoints, conjointes, parents, enfants endeuillés doivent tout de même vivre avec la présence de la base militaire à proximité.

Tout comme ces nombreuses familles qui ont perdu un être cher lors de la tragédie, rien ne pourra les ramener et seul le temps pourra apaiser leur souffrance et leur permettre de traverser le deuil auquel ils doivent faire face.

Mon point de vue est maintenant très clair. Il est inadmissible de construire une voie de contournement ferroviaire dans la région du lac Mégantic. Ce qui est nécessaire pour moi, c'est l'amélioration des structures en places, autant au point de vue des règles de sécurité à respecter que l'état physique des installations. Apprenons de cette tragédie pour éviter que d'autres communautés vivent une situation similaire. Les autorités doivent resserrer les règles, s'assurer qu'elles soient appliquées, faire un entretien régulier des installations. C'est toutes ces petites choses qui feront une vraie différence !



Nadia Cloutier

██████████
Lac-Mégantic, QC
██████████